

Payer + pour dépenser +

Date : 20 décembre 2016

Vous trouverez ci-dessous quelques chiffres établis à partir du dossier que l'association Galléco a déposé auprès de Rennes Métropole dans le cadre du dernier appel à projets « économie sociale et solidaire » :

J'observe que dans ce dossier, les Rennais qui ont financé jusqu'à présent l'expérimentation du galléco par le seul intermédiaire du Conseil départemental seraient appelés à financer sa poursuite à l'avenir au moins 4 fois :

- via la ville de Rennes
- via Rennes Métropole
- via le Département d'Ille-et-Vilaine,
- via la Région Bretagne

Faut-il y voir un effet de la clarification des compétences voulue par la loi NOTRe ?...

Subventions espérées 2017-2018-2019	pour le fonctionnement	pour la dématérialisation	total	dont 2017
Région Bretagne	6 000	34 000	40 000	20 000 €
Département 35	105 000	0	105 000	45 000 €
Rennes métropole	0	15 000	15 000	15 000 €
Communautés de communes	2 000	23 000	25 000	5 000 €
Communes (Rennes, Redon, Vitré...)	25 000	0	25 000	0 €
s/t subventions des collectivités territoriales	146 000	72 000	210 000	85 000 €
Aides privées espérées	51 000	9 000	60 000	25 000 €
TOTAL	197 000	81 000	270 000	110 000 €

Pour aller plus loin : [ma contribution à l'évaluation du galléco](#)